

Chambault, il fit une chute vis-à-vis l'hôpital-général : c'était avant le jour, par des chemins très mauvais ; la voiture versa dans un fossé et M. Provencher fut fortement pressé par un pesant compagnon de voyage qui tomba sur lui : il en fut quitte pour passer une huitaine de jours à l'hôpital-général, avant de se rendre à Deschambault. M. Provencher a souvenir dit, en badinant, que cette chute avait causé le rétablissement de sa santé, qui devint en peu de tems forte et robuste pour durer jusqu'à cette année 1843, sans aucun mélange de maladies graves. En 1814, il fut comme curé de la Pointe-Claire et de Ste. Anne du Petit-Rapide, île de Montréal, et au mois d'octobre 1816, il fut chargé de la cure de Kamouraska, en bas de Québec, qu'il quitta le 16 avril 1818, pour devenir le premier missionnaire de la Rivière Rouge. L'évêque de Québec lui donna d'amples pouvoirs et le nomma son grand-vicaire. M. S. J. N. Dumoulin lui fut donné pour compagnon. Ce monsieur était né le 5 décembre 1793, à Ste. Anne, île de Montréal ; il était élève du Séminaire de Nicolet, avait été ordonné prêtre le 23 février 1817, et était alors vicaire à Québec. M. Provencher quitta Québec le 25 avril pour se rendre à Montréal, où les préparatifs du voyage furent faits par les agents de Milord Selkirk. Une souscription avait circulé en Canada ; le canot qui portait les missionnaires fut défrayé aux dépens de cette souscription ; Milord Selkirk expédia à ses frais un second canot pour plus grande sûreté. Ils partirent de Montréal le 19 mai, et arrivèrent à la Rivière Rouge le 16 juillet. Les missionnaires signèrent, avant leur départ, un acte par lequel Milord donnait un terrain de 25 acres pour la place de l'église : c'est sur ce terrain qu'est bâtie l'église de St. Boniface ; un autre acte par lequel sa seigneurie donnait un lot de terre de cinq miles de profondeur sur quatre miles de largeur, dont le point de départ était fixé à l'entrée de la Seine dans la rivière Rouge. La Seine est une petite rivière dont l'embouchure est à environ quinze arpens plus bas que l'église de St. Boniface, et qui coule en serpentant au sud-est. Ce terrain pourra peut-être par la suite être de quelque secours pour la mission ; jusqu'ici elle n'en a tiré que du bois de chauffage qui serait toujours abondant, si le feu ne le ruinait pas en courant dans le foin, le printems et l'automne. C'est un spectacle qu'il faut avoir vu pour en avoir une juste idée : on voit alors la flamme qui s'élève à perte de vue, faire de la nuit le jour, et rouler comme un torrent, lorsqu'elle est poussée par un fort vent ; il n'est pas facile de se mettre à l'abri de sa violence, si l'on se trouve pris en pleine prairie. Il arrive de tems en tems des accidens funestes qui blessent ou estropient et même causent la mort de plusieurs personnes. Ceux qui sont sans espoir de se sauver, allument ordinairement du feu dans le foin ; le vent poussant ce feu dans la même direction que celui qui vient derrière le malheureux qui a recours à cet expédient, lui livre une place où le feu ne passera plus, mais la chaleur et la cendre le font beaucoup souffrir. Le feu cause souvent d'autres grands dommages en brûlant le foin mis en meules par une partie de la population ; elle est par-là exposée à voir périr ses animaux pendant l'hiver ; les gens n'ont pas toujours le tems de transporter leur foin auprès de leurs habitations, dont il est souvent très éloigné ; de plus, dans les années pluvieuses, il est impossible d'aller en toute direction en charrette dans les prairies. On a, depuis quelques années, la précaution d'entourer les meules de foin de quelques raies de charrues afin d'empêcher le feu d'y parvenir. Il y a une amende contre ceux qui allument du feu dans les prairies à une certaine époque du printems et de l'automne ; mais il est rare qu'on connaisse l'auteur d'un incendie qui aura quelquefois causé des dommages considérables.

A leur arrivée à la Rivière Rouge, les missionnaires furent logés au fort Douglass qui était le siège du gouvernement d'alors. Ce fort était bâti sur la rive gauche de la rivière Rouge, un peu plus bas que l'entrée de la rivière Assiniboine. La jonction de ces deux rivières a donné son nom à la plage environnante qu'on appelle communément *Lafourche*. Le peu de population qu'il y avait alors dans le pays s'était retirée à la Rivière Pembina, à une vingtaine de lieues plus haut, pour être à la proximité de la vache, qui se tenait à peu de distance de ce poste et d'où le fort Douglass tirait ses provisions.

M. S. J. N. Dumoulin fut envoyé, au mois de Septembre de la même année, à la Rivière Pembina ; il y bâtit une maison et une chapelle, instruisit les métis du lieu, en forma une chrétienté édifiante, dont il fut le conseiller, le père et le juge. Ce monsieur s'acquit l'estime et la vénération de tout le monde. Le poste de Pembina, ayant été abandonné en 1823, parce qu'il se trouvait dans le territoire des Etats-Unis, M. Dumoulin quitta, au grand regret de tout le monde, le pays au mois d'août de la même année, pour revenir en Canada ; il avait acquis quelque connaissance de la langue sauteuse.

M. Thomas Ferruce Destroismaisons, élève du séminaire de Québec, né le 12 janvier 1796 ; à St. Pierre de la Rivière du Sud, ordonné prêtre le 17 octobre 1819, fut envoyé à la Rivière Rouge en 1820, pour remplacer M. Provencher qui avait ordre de descendre pour rendre compte de sa mission, à l'évêque de Québec, qui arrivait de Rome. M. Destroismaison était alors vicaire à St. Hyacinthe. M. Jh. Sauvez, ecclésiastique, élève de Nicolet, né le 8 décembre 1794, à Vaudreuil, fut son compagnon de voyage ; il devait remplacer M. William Edge, autre ecclésiastique, monté à la Rivière Rouge en 1818 ; celui-ci était né à Montréal le 1er décembre 1792 et avait étudié au collège de la même ville ; il devait descendre avec M. Provencher. Ces deux jeunes messieurs n'ont point persévéré dans l'état ecclésiastique. M. Destroismaison parvint à acquérir quelques connaissances de la langue sauteuse sans être capable d'instruire en cette langue ; il se fit aimer par l'aménité de son caractère. Ce fut lui qui commença à desservir la Prairie du cheval

blanc. Il revint en Canada en 1827.

M. Destroismaison étant arrivé à la Rivière Rouge un dimanche le 7 août, 1820, avec M. Sauvez, M. Provencher partit le jeudi suivant avec M. Edge, et n'arriva que dans le mois d'octobre. Il n'était bruit alors que de bulles, de nouveaux évêchés, et de ceux qu'on supposait être appelés à les remplir ; ce qui ne se disait pas ouvertement. Ces arrangements qui venaient des sources de l'autorité ecclésiastique, revêtus de l'approbation de l'autorité civile, ne plaisaient pas à tout le clergé du pays, ce qui le mit dans un état de malaise qui dura longtemps. Mais Dieu qui se joue des jugemens des pauvres mortels, a fait voir qu'il était l'auteur de ce qu'avaient fait ceux qu'il a établis pour gouverner son église : ces jours mauvais ont passé, les plaies profondes se sont cicatrisées et la ville et le diocèse de Montréal jouissent maintenant des avantages que ce nouvel ordre de choses a amenés.

M. Provencher avait été préconisé à Rome le 1er février 1820, avec Mgr. J. J. Larigue, 1er évêque Montréal. Il était véritablement venu des bulles pour le premier. L'évêque de Québec les lui présenta à son arrivée ; M. Provencher les lui remit sans les lire ; il fut nommé curé d'Yamachiche. Ce fut là, comme il l'a raconté à quelques amis intimes, que, livré à lui-même, surchargé d'ouvrage, il méditait pendant la nuit, qui était son seul tems libre, les motifs qu'il pouvait avoir de refuser ou d'accepter l'épiscopat. Il ne faut pas creuser bien avant dans son propre cœur pour trouver des raisons de refuser ces hautes dignités de l'Eglise, quand on ne les recherche pas ; mais, d'un autre côté, il fallait aussi examiner les raisons qu'il y avait d'accepter une dignité qui devait être accompagnée de tant de privations en tout genre. Le danger de faire manquer une mesure qui avait coûté bien des troubles à l'évêque de Québec, les misères que M. Provencher venait d'endurer à la Rivière Rouge, se présentant souvent au milieu de ses méditations, lui faisaient craindre qu'elles n'eussent plus de part que tout autre motif à sa détermination, il se disait à lui-même : *Serviteur lâche et paresseux, tu veux refuser cette dignité de l'Eglise de Jésus-Christ, parce qu'elle est pénible ; tu l'accepterais peut-être avec joie si elle était plus brillante ; du moins il ne viendra dans la tête de personne de te trouver ambitieux, en acceptant une place qui te relègue, pour ta vie, au bout du monde ! Quoiqu'il en soit, ce ne fut que dans l'année suivante qu'il accepta ses bulles par la persuasion des évêques de Telmesse et de Saldes. Le premier plan était qu'il retournerait à la Rivière Rouge, au printems de 1821. Mais les deux compagnes rivales de la Baie d'Hudson et du Nord Ouest s'étant réunies cette année là ; il craignit qu'il n'y eût quelques changemens notables dans la colonie de la Rivière Rouge et demanda à retarder sa consécration jusqu'au printems 1822, ce qui fut accepté. Cette consécration devait se faire à Nicolet, mais l'église, à laquelle on avait ajouté des tours, menaçant ruine au printems 1822, la cérémonie fut faite dans l'église paroissiale des Trois Rivières par feu Mgr. J. O. Plessis, évêque de Québec, le 12 mai 1822. Par cette date, l'évêque de Juliopolis est maintenant le plus ancien évêque consacré de l'Amérique du Nord à l'exception du vénérable évêque de Louisville, Mgr. B. J. Flaget, qui a dû avoir 80 ans le 5 novembre dernier. Ses bulles lui donnèrent le titre de Juliopolis en Galatie. L'évêque consécrateur fut assisté des évêques de Saldes, coadjuteur de Québec, et de Telmesse-suffragant de l'évêque de Québec pour le district de Montréal ; ce fut la première consécration faite par trois évêques en Canada. Le retour de l'évêque de Juliopolis à la Rivière Rouge devait avoir lieu sur les canots expédiés par les agents de Lord Selkirk. Au moment du départ ce passage lui fut refusé sous prétexte qu'il serait plus à l'aise dans un canot à lui seul ; cela ne faisait pas l'affaire de sa bourse, mais il fallut bien en passer par là.*

M. Jean Harper, né à Québec le 6 septembre 1801, et élève du séminaire de cette ville, fut le compagnon de voyage de l'évêque de Juliopolis après sa consécration en 1822. Ce M. fut pris dans la classe de philosophie à Québec ; il reçut la tonsure et tous les ordres à la Rivière Rouge. Ordonné prêtre le 1er novembre 1824, il demeura dans le pays jusqu'au mois d'août 1831. Outre les services qu'il rendit par l'exercice du ministère après sa prêtrise, il tint pendant plusieurs années une excellente école où un bon nombre d'enfans apprirent à lire, à écrire, et l'arithmétique dans laquelle plusieurs étaient très avancés. (1)

M. François Boucher, né le 13 mars 1804, à St. François de la Beauce, élève de Nicolet, monta en 1827 ; il n'était que tonsuré, il reçut tous les ordres dans le pays, où il fut ordonné prêtre le 16 août 1829. Il y exerça son zèle jusqu'en 1833 ; il rendit de bons services, surtout en faisant le catéchisme qu'il aimait à faire et auquel on aimait à assister ; il tint aussi une école dans les premières années de son séjour dans le pays.

L'évêque de Juliopolis, chagrin de ne pouvoir faire travailler à la conversion des Sauvages faute de prêtres qui parlassent leur langue, résolut de faire le voyage du Canada en 1830. Le premier but de ce voyage était de trouver un prêtre qui voulût se consacrer à l'étude de la langue sauvage et s'appliquer ensuite à leur conversion ; le second était de collecter quelques secours pour la construction de son église. M. G. A. Belcourt fut le prêtre zélé

(1) En 1829, l'évêque de Juliopolis bâtit une maison, en pierre, de 45 pieds sur 36 ; c'était le premier édifice de ce genre érigé dans le pays ; elle ne fut pas solidement construite, de sorte que menaçant ruine il a été forcé d'en bâtir une autre au pignon de l'église neuve ; elle a 70 pieds sur 46 à deux étages, dont le 1er est en pierre et le 2nd en bois ; elle renferme le logement de l'évêque, des salles d'écoles et une belle sacristie. L'évêque a commencé à l'habiter le 1er décembre 1842.